

Paris, le 2 décembre 2016

Comité interministériel du handicap **Entre les groupes de travail annoncés, des annonces positives**

Dans un contexte politique particulier, le dernier comité interministériel du handicap du quinquennat s'est réuni ce jour à Nancy. Un exercice classique associant bilan et nouvelles annonces, pour certaines attendues depuis longtemps.

Mise à part la foule de journalistes qui entourait Manuel Valls au lendemain de la déclaration de Francois Hollande et sa délocalisation à Nancy, peu d'éléments différenciaient ce CIH du précédent. Il n'en reste pas moins que cela reste un comité indispensable pour garantir une plus grande inter-ministériarité et faire en sorte que chaque politique publique intègre la dimension du handicap.

De manière classique, le premier ministre a défendu le bilan du quinquennat dans ce domaine, de manière subjective, rapide et souvent partielle, tout en soulignant toutefois que beaucoup restait à faire...

De manière tout aussi classique, le premier Ministre a annoncé de nombreuses mesures. La plupart d'entre elles renvoient à des groupes de travail ou des applications au-delà des prochaines échéances électorales.

Toutefois, certaines mesures annoncées sont attendues depuis longtemps et méritent donc d'être saluées. Ainsi l'annonce des améliorations concernant la suppression des barrières liées à l'âge de 75 ans pour bénéficier de la prestation de compensation, les mesures liées à la parentalité ou à la prise en charge des actes essentiels pour les personnes handicapées psychiques constituent indéniablement des annonces positives, si elles sont rapidement adoptées et financées.

D'autres mesures concernant l'allocation aux adultes handicapées ou la retraite anticipée des travailleurs handicapés (déjà adoptée dans le PLFSS), bien que n'apportant pas une réponse définitive à ces sujets, qui devront être remis sur la table, apportent des améliorations.

Malgré le taux de chômage important des personnes handicapées, peu de mesures ont été annoncées dans le domaine de l'emploi des travailleurs handicapés, à l'exception de l'ouverture de discussions pour pérenniser le financement de l'Agefiph et du Fiphfp, dont les réserves ont été grandement appauvries par les ponctions successives de l'Etat.

Malgré les limites de ce type de réunion nécessitant à la fois de réaliser un bilan par nature peu objectif et d'annoncer de nouvelles mesures, la FNATH considère que le gouvernement est allé au bout de ce qu'il pouvait réaliser dans le contexte actuel et au vu des prochaines échéances. Reste à concrétiser ces annonces, mais surtout à mobiliser l'ensemble des candidats aux prochaines élections pour que leur programme intègre la situation des personnes handicapées.

Contact Presse
François Verny
01 45 35 31 87
francois.verny@fnath.com
www.fnath.org

